Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PASRES
Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

CGECI
CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DE CÔTE D'IVOIRE

Secrétariat Général du FONSTI sis au II Plateaux, 7ème Tranche, Ilot n°227 lot n°2689
27 BP 782 Abidjan 27 - Tel : +225 21 78 10 02 / 75 09 79 55
Email : fonsti.ci@gmail.com / info@fonsti.org

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2020

FONSTI

FONDS POUR LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2020

Photo 1 : Lauréate de la 2ème session 2020

TABLE DE MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
I- LE FONSTI AU SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION EN COTE D'IVOIRE	7
I.1. Missions du FONSTI	8
I.2. Domaines couverts par le FONSTI	8
I.3. Bénéficiaires des prestations du FONSTI	9
I.4. Ressources du FONSTI	9
I.5. Organes du FONSTI	10
I.5.1. Le Conseil d'Administration (CA)	10
I.5.2. Le Conseil Scientifique (CS)	11
I.5.3. Le Secrétariat Général (SG)	12
II- AXES OPERATIONNELS DU FONSTI 2020	13
AXE 1 : FONCTIONNEMENT DES ORGANES	13
II.1. Activités du Conseil d'Administration (CA)	13
II.2. Activités du Conseil Scientifique (CS)	18
II.2.a. Sessions du Conseil Scientifique	18
II.2.b. Redimensionnement budgétaire	19
II.3. Activités du Secrétariat Général (SG)	19
II.3.1. Acquisition d'un local pour le FONSTI	20
II.3.2. Documents de gouvernance du FONSTI	20
II.3.3. Recrutement du personnel du FONSTI	20
AXE 2 : FINANCEMENT DES PROJETS	21
II.4. Appels à projets	21
II.5. Financement des projets	22
AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES, ETUDES ET PARTENARIAT	27
II.6. Ateliers de formation	27
II.7. Conférences	29
II-8 Communication avec les partenaires	29
II.8.1. Presse	29
II.8.2. Edition et diffusion des revues scientifiques du PASRES	29
II.8.3. Cérémonie de proclamation des résultats de la 1ère session 2020	30
II.8.4. Présentation du FONSTI au Centre de Recherche Océanographique (CRO)	30
II.8.5. Organisation de la Journée Mondiale de l'Enfance	31
II.8.6. Atelier de validation des Programmes Nationaux de Recherche	31
II.9. Partenariat	32
II.9.1. Réunion virtuelle Global Research Council (GRC) pour la région sub-saharienne	34
II.9.2. Partenariat CRDI-FONSTI	

SIGLES ET ABREVIATIONS

AI2SH	:	Association Ivoire des Sciences Humaines et Sociales
ASDI	:	Agence Suédoise de coopération pour le Développement Internationale
CA	:	Conseil d'Administration
CEMV	:	Centre d'Entomologie Médicale et Vétérinaire
CGECI	:	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CIRES	:	Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social
CNRA	:	Centre National de Recherche Agronomique
CNTS	:	Centre National de transfusion Sanguine
CRDI	:	Centre de Recherche pour le Développement International du Canada
CRE	:	Centre de Recherche en Ecologie
CRSTE	:	Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement
CS	:	Conseil Scientifique
CSRS	:	Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire
DFG	:	Fondation Allemande pour la Recherche
ENS	:	Ecole Normale Supérieure
FCDO	:	Foreign, Commonwealth and Development Office du Royaume-Uni,
FIRCA	:	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
FISDES	:	Fonds Ivoiro- Suisse de Développement Economique et Social
FONSTI	:	Fonds pour la Sciences, la Technologie et l'Innovation
INP-HB	:	Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
IOSRS	:	Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche Scientifique
IPCI	:	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire
LANADA	:	Laboratoire National d'Appui au Développement
MBPE	:	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
NRF	:	National Research Foundation of South Africa
PASRES	:	Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique
REB PASRES	:	Revue en Environnement et Biodiversité du PASRES
RSS PASRES	:	Revue en Sciences Sociales du PASRES
SG	:	Secrétariat Général
TDR	:	Termes De Référence
UAO	:	Unversité Alassane OUATTARA
UFHB	:	Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
UJLoG	:	Université Jean Lorougnon GUÉDÉ
UNA	:	Université Nangui ABROGOUA
UPGC	:	Université Peleforo GON COULIBALY
WASCAL	:	West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land Use

I- LE FONSTI AU SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION EN COTE D'IVOIRE

Le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (**FONSTI**), est un Fonds de soutien à la recherche, destiné au financement de programmes et projets de recherche scientifique et d'innovation technologique de haute qualité susceptibles d'avoir un impact bénéfique sur le développement socio-économique et culturel de la Côte d'Ivoire. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le FONSTI soutient les collaborations entre communautés de recherche publique ainsi que les partenariats publics-privés afin de stimuler la production de connaissances en Côte d'Ivoire.

Conçu sur le modèle du Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire (**PASRES**), le FONSTI poursuit les objectifs de développement en soutenant les projets de Recherche-Développement et les projets d'innovation. Le FONSTI vient en complément du FIRCA et prendra en compte tous les domaines de recherche.

Le 27 mai 2020, les députés de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement (**CRSTE**) ont voté, à l'unanimité, le projet de loi portant ratification de l'ordonnance de création du FONSTI.

Les sénateurs de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement ont également adopté, à l'unanimité, le projet de loi relatif au FONSTI le Lundi 27 Juillet 2020. Les deux (02) chambres du parlement ivoirien ont souligné l'importance du FONSTI pour le développement de la Côte d'Ivoire.

I.1. Missions du FONSTI

CONTRIBUER à la valorisation scientifique, économique et sociale des résultats de recherche

APPORTER des appuis aux structures de recherche en matière de réhabilitation des stations et laboratoires, d'acquisition d'équipements de recherche et d'accès à l'information scientifique

DIFFUSER l'information scientifique et technologique

PROTEGER les acquis de la recherche par la propriété intellectuelle

RENFORCER les capacités des chercheurs

APPORTER un appui à la mobilité des chercheurs

PROMOUVOIR l'entrepreneuriat dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche

REALISER des études et enquêtes en lien avec le système national de recherche et d'innovation

ENCOURAGER ET FAVORISER la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation

I.2. Domaines couverts par le FONSTI

Les interventions du FONSTI s'articulent autour de 10 domaines scientifiques indiqués ci-dessous :

1. Sciences des Structures de la Matière et Technologies,
2. Sciences de la Terre, des Ressources Minières et Energétiques,
3. Sciences de la Santé,
4. Environnement, Biodiversité et Développement Durable,
5. Agriculture et Sécurité Alimentaire,
6. Sciences Economiques et de Gestion,
7. Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales,
8. Sciences Juridique, Administrative et Politique,
9. Mathématiques et Informatiques,
10. Innovation et Valorisation.

I.3. Bénéficiaires des prestations du FONSTI

Sont éligibles au financement du FONSTI les catégories suivantes :

- Chercheurs et Enseignants-Chercheurs
- Universités, Grandes Ecoles et Centres de Recherche
- Innovateurs et Inventeurs
- Start-up technologiques

I.4. Ressources du FONSTI

Les ressources du Fonds sont constituées par :

- **Les contributions de l'Etat, notmment le fonds d'établissement et les subventions annuelles**
- **Les contributions d'origine publique ou privée ou d'organismes extérieurs ayant pour objet de financer la recherche scientifique et l'innovation technologique**
- **Le Contribution du PASRES**
- **Les dons et legs de personnes physiques ou morales**

I.5. Organes du FONSTI

Le FONSTI est administré par trois (03) organes.

I.5.1. Le Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration est l'organe de décision du FONSTI. Il est composé des Représentants des Ministères et Institutions suivantes :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (**MESRS**),
- Ministère en charge de l'Economie et des Finances (**MEF**),
- Ministère en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat (**MBPE**),
- Ministère Suisse en charge de la Recherche Scientifique (**SEFRI**),
- Universités Publiques,
- Centres et Institutions de Recherche,
- Sociétés savantes,
- Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (**CGECI**),
- Organismes subventionnaires et de valorisation de la recherche.

Le Président du Conseil d'Administration du FONSTI, en 2020, est le Professeur DION Yodé Simplice.

TABLEAU 1 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONSTI (2020)

N°	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTION	FONCTION AU CONSEIL
1	Prof DION Yodé Simplice	MESRS	Président
2	Prof. COULIBALY Adama	Universités Publiques	Vice-Président délégué
3	Prof. DIAWARA Adama	Centres de Recherches	Membre
4	M. CAMARA Offé Clément	MBPE	Membre
5	Prof. BIAKA Zasseli Ignace	PASRES	Membre
6	Prof. Marcel TANNER	Représentant de la Suisse	Membre
7	Prof. TOH Alain	AI2SH	Membre
8	Prof. BAMBA N'GALADJO Lambert	MEF	Membre
9	Me HOEGAH Théodore	CGECI	Membre
10	Dr SANGARE Yaya	Secrétariat Général FONSTI	Membre, Secrétaire de séance

I.5.2. Le Conseil Scientifique (CS)

Organe consultatif du FONSTI, le Conseil Scientifique est composé de personnalités scientifiques et du secteur privé. Il a pour mission d'orienter et d'éclairer le Conseil d'Administration sur la qualité scientifique des dossiers de demandes de financement des projets de recherche qui lui sont soumis dans le cadre des activités du FONSTI.

Il est présidé par le Professeur COULIBALY Aoua Sougo.

TABLEAU 2: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU FONSTI 2020

N°	NOMS ET PRENOMS	POSTE	DOMAINE SCIENTIFIQUE	INSTITUTION
1	Professeur COULIBALY Aoua Sougo	Présidente	Sciences de la Terre, des Ressources Minières et Energétiques	UFHB
2	Professeur ZOUEU Thouakesseh Jérémie	Vice-Président	Sciences des Structures de la Matière et Technologies	INP-HB
3	Professeur DIALLO ATTA Hortense	Membre	Agriculture et Sécurité Alimentaire	UNA
4	Professeur KOUASSI MBENGUE Alphonsine	Membre	Sciences de la Santé	UFHB
5	Docteur-Maître de Conférences NANDIOLO Koné	Membre	Sciences de la Santé	UAO
6	Professeur AKA Bédia	Membre	Sciences Economiques et de Gestion	UAO
7	Docteur-Maître de Conférences Pélagie Epse N'DRI	Membre	Sciences Juridique, Administrative et Politique	UAO
8	Professeur ANDJI Jonas	Membre	Sciences de la Structure de la Matière et Technologies	UFHB
9	Professeur BIAKA Zasseli Ignace	Membre	Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales	UFHB
10	Professeur DIOMANDE Dramane	Membre	Environnement, Biodiversité et Développement Durable	UPGC
11	Professeur KAMAGATE Bamory	Membre	Environnement, Biodiversité et Développement Durable	UMAN
12	Professeur KOUADIO Yatty Justin	Membre	Agriculture et Sécurité Alimentaire	UJLoG
13	Professeur OUMTANAGA Souleymane	Membre	Mathématiques et Informatiques	INP-HB
14	Monsieur BAMBA Salimou	Membre	Valorisation des résultats de la Recherche	CI Agence PME

I.5.3. Le Secrétariat Général (SG)

Le Secrétariat Général est l'organe chargé de la gestion administrative et financière du FONSTI. Il est dirigé par le Docteur SANGARE Yaya. Le Secrétariat Général coordonne l'ensemble des activités se déroulant dans le cadre du Fonds.

Il apporte appui et assistance à tous les organes du FONSTI dans le cadre de leurs fonctionnements.

II- AXES OPERATIONNELS DU FONSTI 2020

Un projet de programme d'activités a été élaboré par le Secrétariat Général en début d'année 2020 et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration (CA) du FONSTI.

Ce programme a été validé par le CA en sa séance du **18 Décembre 2019** et exécuté par le Secrétariat Général durant l'année 2020.

AXE 1 : FONCTIONNEMENT DES ORGANES

II.1. Activités du Conseil d'Administration (CA)

Le Conseil d'Administration du FONSTI a tenu, par visioconférence, trois réunions au cours de l'année 2020. Ces sessions ont eu lieu aux dates suivantes :

- ➢ 15 Avril 2020
- ➢ 02 Juin 2020
- ➢ 17 Décembre 2020

Dans le cadre de ses attributions, le Conseil d'Administration a eu à délibérer au cours de ces différentes sessions, sur les activités du Fonds. Après délibérations, le Conseil d'Administration a adopté :

- *Le programme d'activités 2020 du FONSTI,*
- *Le budget 2020 du FONSTI*

Le Conseil d'Administration a également adopté, au cours de sa dernière session ordinaire de l'année 2020, les documents relatifs à l'exercice 2021. Ce sont :

- *Le programme d'activités 2021 du FONSTI,*
- *Le budget 2021 du FONSTI.*

Toutes ces sessions ont été sanctionnées par des procès-verbaux disponibles au Secrétariat Général du FONSTI.

La liste des décisions prises au cours de ces différentes réunions se présente comme suit :

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (001/2020)

Le Conseil d'Administration adopte le Procès-Verbal de la 3ème session du Conseil d'Administration.

Etat d'exécution

Les observations des membres du Conseil d'Administration sur le Procès-Verbal de la 3ème session du Conseil d'Administration ont été prises en compte dans la version définitive de ce Procès-Verbal.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (002/2020)

Le Conseil d'Administration adopte le budget 2020 du FONSTI sous réserve de l'intégration des observations formulées, séance tenante, par les membres du Conseil.

Etat d'exécution

Les observations du Conseil d'Administration ont été prises en compte et le budget adopté est en cours d'exécution.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (003/2020)

Le Conseil d'Administration fixe les indemnités de session du Conseil Scientifique à cent mille (100 000) francs CFA par session et par membre, et attribue un montant forfaitaire annuel de deux millions (2 000 000) de francs CFA à la Présidente du Conseil Scientifique.

Etat d'exécution

Les réunions se tiennent régulièrement et les membres du Conseil Scientifique reçoivent les indemnités de session que le Conseil d'Administration a validées. La Présidente du Conseil Scientifique a perçu la totalité du montant forfaitaire qui lui a été alloué.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (004/2020)

Le Conseil d'Administration adopte les frais de mission des membres des organes du FONSTI tels qu'indiqués dans le tableau suivant :

CATEGORIES	FONCTIONS	INDEMNITE JOURNALIERE (FCFA) CÔTE D'IVOIRE	INDEMNITE JOURNALIERE (FCFA) AFRIQUE	INDEMNITE JOURNALIERE (FCFA) HORS AFRIQUE
I	Membres du Conseil d'Administration	150 000	200 000	300 000
II	Membres du Conseil Scientifique Directeurs (Responsables) de Département au Secrétariat Général	75 000	150 000	200 000
III	Autres membres du Secrétariat Général	50 000	100 000	150 000
IV	Chauffeur/Coursier/ agents du Secrétariat Général	30 000	70 000	

Etat d'exécution

Les montants ont été validés. Ce sont ces montants qui ont été alloués aux membres des organes du FONSTI ayant effectué des missions à l'intérieur du pays.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (005/2020)

Les guichets de financement du FONSTI et leurs plafonds sont les suivants :

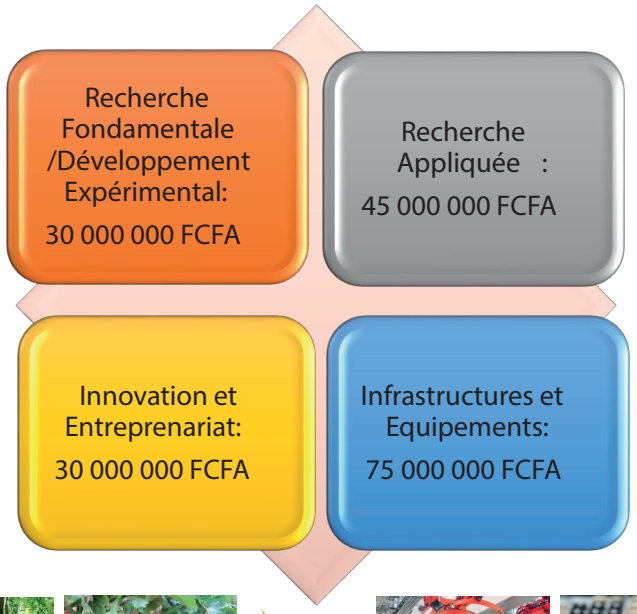

Etat d'exécution

Ces guichets sont ceux qui ont été communiqués à la communauté scientifique nationale et les appels à projets en 2020 sont restés conformes aux montants validés par le Conseil d'Administration.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (006/2020)

Le Conseil d'Administration adopte le Procès-Verbal de la 4ème session du Conseil d'Administration.

Etat d'exécution :

Le procès-verbal de la 4ème session du Conseil d'Administration est disponible au Secrétariat Général du FONSTI.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (007/2020)

Le Conseil d'Administration autorise le financement des projets jugés éligibles par le Conseil Scientifique (pour leur qualité scientifique) sous réserve de la prise en compte de ses observations et de leur redimensionnement, si nécessaire.

Etat d'exécution :

Les projets retenus dans le cadre de la 1ère session 2020 du FONSTI, ont été redimensionnés. Au terme de la séance de redimensionnement, dix (10) projets ont été retenus pour financement, répartis comme suit par domaine scientifique :

- **02 projets en Agriculture et Sécurité Alimentaire ;**
- **05 projets en Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales ;**
- **01 projet en Sciences des Structures de la Matière et Technologies ;**
- **01 projet en Sciences de la Terre, des Ressources Minières et Energétiques ;**
- **01 projet en Sciences de la Santé.**

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (008/2020)

Le Conseil d'Administration adopte le Procès-Verbal de la 5ème session du Conseil d'Administration.

Etat d'exécution :

Le procès-verbal de la 5ème session du Conseil d'Administration est disponible au Secrétariat Général du FONSTI.

Décision du Conseil d'Administration du FONSTI (009/2020)

Le Conseil d'Administration autorise le financement des projets jugés éligibles par le Conseil Scientifique et de leur redimensionnement, si nécessaire, sous réserve de la prise en compte de ses observations.

Etat d'exécution :

Les projets retenus dans le cadre de la 2ème session 2020 du FONSTI, ont été redimensionnés. Au terme de la séance de redimensionnement, cinq (05) projets ont été retenus pour financement, répartis comme suit par domaine scientifique :

- **01 projet en Agriculture et Sécurité Alimentaire ;**
- **02 projets en Sciences des Structures de la Matière et Technologies ;**
- **02 projets en Sciences de la Santé.**

Décision du Conseil d'Administration 010/2020

Le Conseil d'Administration décide que, dorénavant, chaque lauréat doit communiquer au Conseil Scientifique une note d'informations sur les méthodes de valorisations (scientifique et économique) de ses résultats de recherche.

Etat d'exécution :

Une note a été adressée aux lauréats leur demandant de préciser au Conseil Scientifique les méthodes de valorisations (scientifique et économique) qu'ils prévoient pour leurs résultats de recherche.

Décision du Conseil d'Administration 011/2020

Le Conseil d'Administration autorise le Secrétaire Général à planifier avec l'appui du Professeur Marcel TANNER et son Excellence Anne-Lugon MOULIN, Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, une mission du FONSTI en Suisse. Des visites des membres du CA au Fonds National Suisse, à l'Agence Innosuisse et à l'Académie Suisse des Sciences et des Arts pourraient être organisées dans le cadre de cette mission.

Etat d'exécution :

Cette mission n'a pas pu se dérouler en 2020 à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19. Mais, elle reste toujours d'actualité. A cet effet, une correspondance a été adressée à son Excellence Anne LUGON-MOULIN, Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, par le Secrétaire Général, pour demander son appui technique au bon déroulement de cette mission lorsque la situation sanitaire le permettra.

Décision du Conseil d'Administration 012/2020

Le Conseil d'Administration autorise le Secrétariat Général du FONSTI à nouer des partenariats pour le co-financement des projets de Recherche-Développement au bénéfice des chercheurs ivoiriens.

Etat d'exécution :

Le FONSTI a lancé le 30 mars 2021, un appel à projets, en partenariat avec le Centre de Recherche pour le Développement International du Canada (CRDI) sous la coupole de l'Initiative

des Conseils Subventionnaires pour la Science (SGCI).
Cet appel à l'endroit des chercheurs et innovateurs ivoiriens a porté sur trois thématiques :

- **Thématique 1 : Santé durable (maladies tropicales négligées, y compris les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles graves) ;**
- **Thématique 2 : Liens entre l'industrie et les universités ;**
- **Thématique 3 : Utilisation de la biodiversité et des énergies renouvelables.**

D'autres accords de partenariats sont en cours de finalisation.

Décision du Conseil d'Administration 013/2020
Le Conseil d'Administration adopte le Projet de Programme d'Activités 2021 et le Projet de Budget 2021, sous réserve de la prise en compte par le Secrétariat Général des observations formulées, séance tenante, par les membres dudit Conseil.

Etat d'exécution :
Le programme 2021 et le budget 2021 du FONSTI sont en cours d'exécution.

II.2. Activités du Conseil Scientifique (CS)

II.2.a. Sessions du Conseil Scientifique

Dans le souci de procéder à une évaluation rigoureuse des requêtes de financement soumises au FONSTI, le Conseil Scientifique a tenu trois sessions, le **22 avril 2020, le 29 avril 2020 et le 24 Juin 2020**. Ces réunions ont eu lieu par visioconférence et ont été sanctionnées par des procès-verbaux disponibles au Secrétariat Général du FONSTI.

Les principales propositions du Conseil Scientifique en 2020 sont les suivantes :

Proposition du Conseil Scientifique 001/2020
Le Conseil Scientifique propose que les membres du Conseil Scientifique servent de relais au FONSTI dans leurs institutions respectives concernant la communication relative aux activités du FONSTI.

Proposition du Conseil Scientifique 002/2020
Le Conseil Scientifique propose que le Secrétariat Général du FONSTI n'affecte plus de dossiers à évaluer à une institution dans laquelle le porteur principal du dossier principal est rattaché, afin d'éviter les conflits d'intérêt.

Proposition du Conseil Scientifique 003/2020

Le Conseil Scientifique insiste sur la nécessité, pour le FONSTI, d'organiser régulièrement des ateliers de formation au profit des Enseignants-Chercheurs, Chercheurs et Etudiants en vue de renforcer leurs capacités de soumission aux appels à projet.

Proposition du Conseil Scientifique 004/2020

Le Conseil Scientifique propose que la durée des projets financés par le FONSTI, n'excède pas trois (3) ans, sauf dans le cas des Programmes Nationaux de Recherche.

Proposition du Conseil Scientifique 005/2020

Le Conseil Scientifique propose la mise en place d'une base de données « PASRES-FONSTI-FIRCA » des projets déjà financés en Côte d'Ivoire, ainsi qu'un comité de veille stratégique, afin d'éviter les plagiats et les redondances.

Proposition du Conseil Scientifique 006/2020

Le Conseil Scientifique propose que la rémunération des chercheurs porteurs de projet et de leurs collaborateurs n'excède pas 15% du budget total des projets financés.

Proposition du Conseil Scientifique 007/2020

Le Conseil Scientifique propose la mise en place d'un comité de 03 (trois) membres, composé du Professeur DIALLO Hortense, du Professeur KOUASSI-MBENGUE et du Professeur ANDJI Jonas, pour améliorer la fiche d'évaluation des projets au FONSTI. Ce comité devra soumettre un projet de fiche d'évaluation qui sera adopté par le Conseil Scientifique.

II.2.b. Redimensionnement budgétaire

À la suite des recommandations du Conseil d'Administration, plusieurs séances de redimensionnement ont été organisées, afin d'ajuster les projets jugés éligibles, en tenant compte des contraintes budgétaires, et en veillant à ne pas altérer leurs qualités scientifiques.

Prennent part à ces séances de redimensionnement, le porteur du projet, le membre du Conseil Scientifique responsable du domaine scientifique concerné, le Secrétaire Général du FONSTI. Elles sont présidées par la Présidente du Conseil Scientifique.

Sur un total de **136** dossiers de soumission reçus au Secrétariat Général en 2020, **71** ont été jugés administrativement et thématiquement conformes. À la suite des résultats des évaluations scientifiques des dossiers, **15** dossiers ont été retenus pour financement en 2020.

II.3. Activités du Secrétariat Général (SG)

Le Secrétaire Général a activement participé à toutes les activités mentionnées dans ce rapport annuel d'activités.

II.3.1. Acquisition d'un local pour le FONSTI

L'effectivité du démarrage des activités du FONSTI a nécessité l'acquisition d'un siège. A cet effet, le Secrétaire Général du FONSTI, avec l'appui du PASRES, a entamé diverses démarches qui ont facilité l'acquisition d'un bâtiment pouvant accueillir ses premiers employés. Une villa de dix (10) pièces située à Abidjan à la 7ème tranche dans la commune de Cocody a été identifiée. C'est une villa anciennement occupée par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA).

II.3.2. Documents de gouvernance du FONSTI

Le Secrétariat Général a élaboré les Termes de Référence (**TDR**) relatifs à l'élaboration des documents suivants :

- Le Manuel de Procédures administratives, comptables et financières du FONSTI
- Le Plan Stratégique du FONSTI (2021 à 2025)

À la suite d'un processus de sélection ouvert, transparent et public, deux (2) cabinets présentant des références internationales sur les sujets concernés ont été retenus. Ce sont : le Cabinet Deloitte pour l'élaboration du Manuel de Procédures du FONSTI et le Cabinet Ernst & Young pour la rédaction du Plan Stratégique (2021-2025).

II.3.3. Recrutement du personnel du FONSTI

Dans le cadre de l'opérationnalisation du FONSTI, le Secrétariat Général a procédé au recrutement de :

- Une Assistante Administrative Bilingue,
- Un Responsable Administratif et Financier,
- Un Responsable Gestion des Projets de Recherche-Développement,
- Un Ingénieur Informaticien,
- Une Chargée de Communication,
- Un Comptable.

AXE 2 : FINANCEMENT DES PROJETS

Les financements que propose le FONSTI sont affectés aux meilleurs projets scientifiques et équipes de recherches au terme d'une procédure de sélection compétitive et indépendante. Le FONSTI encourage l'interdisciplinarité, l'innovation et l'excellence scientifique en Côte-d'Ivoire.

II.4. Appels à projets

- 1ère Session 2020

Un avis d'appel à projets ordinaire a été lancé, dans le cadre de la 1ère session 2020 du FONSTI, pour inviter les porteurs de projets à soumettre leurs propositions au Secrétariat Général du FONSTI.

L'avis d'appel à projets a fait l'objet de publications dans la presse écrite le 30 avril 2020. Cet appel à projets a suscité un réel engouement au sein de la communauté scientifique nationale.

La 1ère session 2020 a été ouverte à tous les domaines scientifiques financés par le FONSTI et s'adressait prioritairement aux équipes de recherches provenant des Universités publiques et des Centres de Recherche.

Au terme de ce premier appel, propositions de projets ont été réceptionnées par le Secrétariat Général. Sur les 110 propositions reçues, 57 dossiers ont été jugés administrativement conformes, soit un ratio de 52%.

Ce taux de conformité administrative est moyen. Il apparait donc important de renforcer les capacités des candidats en vue d'améliorer la qualité des projets soumis au FONSTI.

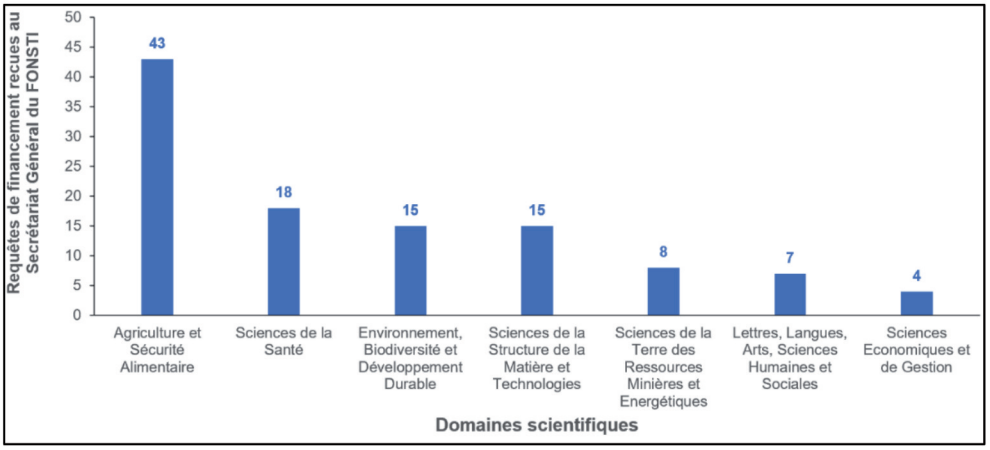

Figure 1: Répartition des requêtes de financement par domaine scientifique 1ère session 2020

Il ressort de la lecture de cette figure, qu'à la 1ère session 2020, le domaine scientifique qui a enregistré le plus de requêtes de financement est le domaine de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire : 43 requêtes soit 39%.

- 2ème Session 2020

L'appel à projets relatif à la 2ème session 2020 était un appel thématique.

Cet appel a porté sur le thème suivant : ***Lutte contre les maladies chroniques dans le cadre de la valorisation de la Pharmacopée et de la Médecine Traditionnelle.***

Pour cette session, 26 requêtes de financement ont été reçues au Secrétariat Général du FONSTI. Sur ces 26 requêtes de financement, 14 ont été jugées administrativement et thématiquement conformes, soit un ratio de 54%.

Ce taux de conformité relativement moyen s'explique principalement par le non-respect de la thématique imposée par le FONSTI dans le cadre de cet appel.

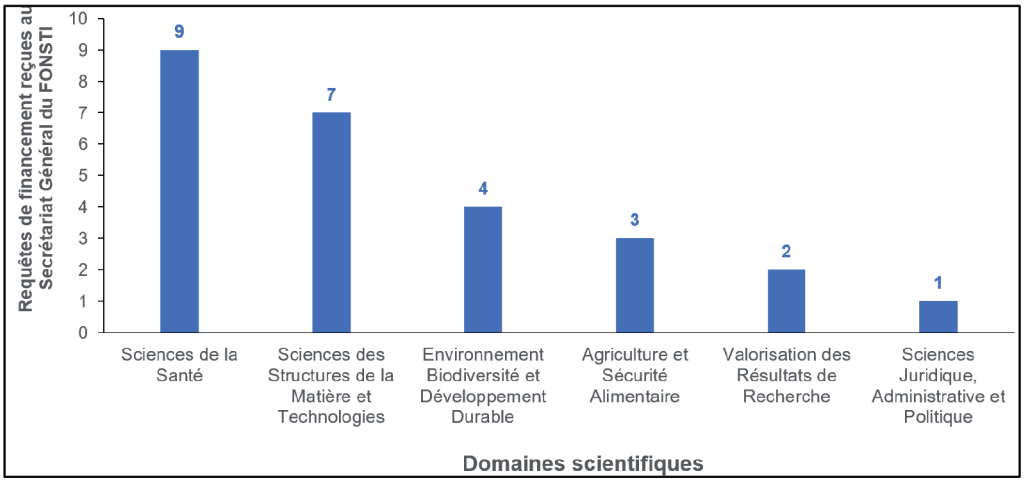

Figure 2: Répartition des requêtes de financement par domaine scientifique 2ème session 2020

L'analyse de cette figure révèle qu'à cette session, deux (02) domaines scientifiques à savoir celui des Sciences de la Santé et celui des Sciences des Structures de la Matière et Technologies ont enregistré le plus grand nombre de requêtes de financement avec respectivement 34% et 26%.

II.5. Financement des projets

Les projets retenus par le Conseil d'Administration pour financement ont bénéficié de l'allocation des ressources du FONSTI, selon la procédure en vigueur au FONSTI qui se décline en cinq (5) étapes :

1. ***Notification aux lauréats,***
2. ***Signature des contrats de financement,***
3. ***Achats de matériels durables et équipements (avec l'appui du service Achats du CSRS),***

4. ***Mise à la disposition des lauréats des ressources AQM (Autres Que Matériels), (avec l'appui du CSRS)***
5. ***Allocation de bourses aux chercheurs associés aux projets (avec l'appui du CSRS).***

- 1ère session 2020

Pour la 1ère session 2020, sur un total de 110 requêtes de financement, le Conseil d'Administration du FONSTI a alloué un financement à 10 projets de recherche.

La figure ci-dessous renseigne sur la répartition des projets financés par domaine scientifique.

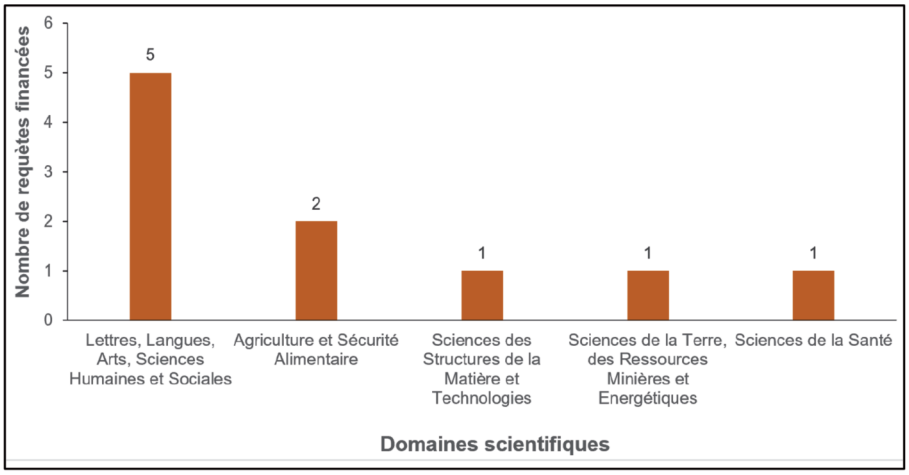

Figure 3 : Nombre des projets financés par domaine scientifique 1ère session 2020

Le constat qui se dégage de la lecture de cette figure est que le domaine Lettres, **Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales** est celui qui a beneficié du plus grand nombre de projets financés à cette session, avec **50%**.

- 2ème session 2020

Pour la 2ème session 2020, sur un total de **26** requêtes de financement, le Conseil d'Administration du FONSTI a approuvé le financement de **05** projets de recherche.

Sur ces 26 requêtes, 14 avaient été jugées administrativement conformes.

La figure ci-dessous renseigne sur la répartition des projets financés par domaine scientifique.

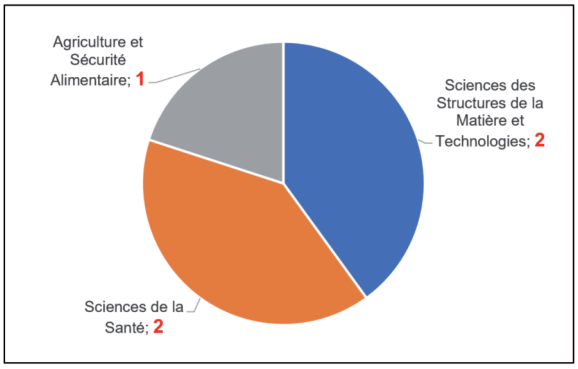

Figure 4: Nombre de projets financés par domaine scientifique 2ème session 2020

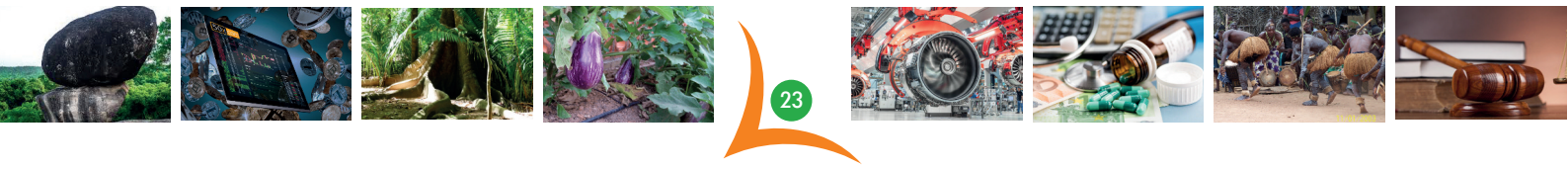

Le constat qui se dégage, à l'analyse de ce graphique, est que les domaines scientifiques **Sciences de la Santé et Sciences des Structures de la Matière et Technologies** sont ceux qui présentent les plus forts taux de projets financés avec 40% chacun.

• Cumul 2020

Le graphique ci-dessous renseigne sur la répartition, par domaine scientifique, des projets financés au terme des deux sessions de l'année 2020.

Ce sont au total 15 projets qui ont été financés au cours de cette année.

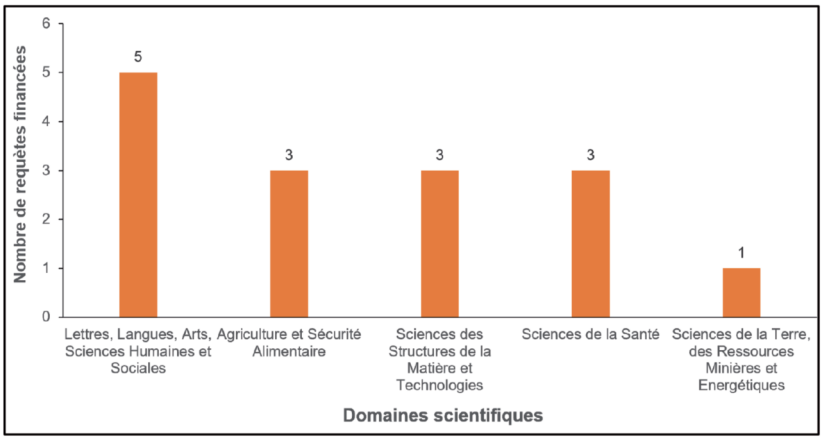

Figure 5 : Cumul du nombre de projets financés en 2020 par domaine scientifique

L'analyse de cette figure nous amène à faire les observations ci-après :

- Le domaine « Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales » enregistre le nombre le plus élevé de projets financés sur toute la période 2020 avec un ratio de 33%.

- Les domaines de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Sciences de la Santé, Sciences des Structures de la Matières et Technologies enregistrent également le même nombre cumulé de projets financés avec un ratio équivalent à 20%.

FINANCEMENT DE PROJETS ET GENRE

Le FONSTI continue de fournir des efforts pour stimuler la recherche scientifique au niveau des femmes en Côte-d'Ivoire. Le Conseil d'Administration du FONSTI exhorte le Secrétariat General à encourager les candidatures féminines pour la soumission des projets de recherche.

Le Secrétariat Général tient compte de cette recommandation dans les avis d'appel à projets en encourageant vivement les candidatures féminines. Le nombre de requêtes de financement présentées par les femmes, en 2020, a été relativement faible. Il en est de même du pourcentage de femmes parmi les lauréats du Fonds.

• Première session 2020

Sur un total de 110 dossiers reçus lors de la première session d'appel à projets en 2020, 16 dossiers ont été portés par les femmes, soit un ratio de 14,5%. Le graphique ci-dessous renseigne sur la répartition des requêtes de financement portées par des femmes et par domaine scientifique à la première session de 2020.

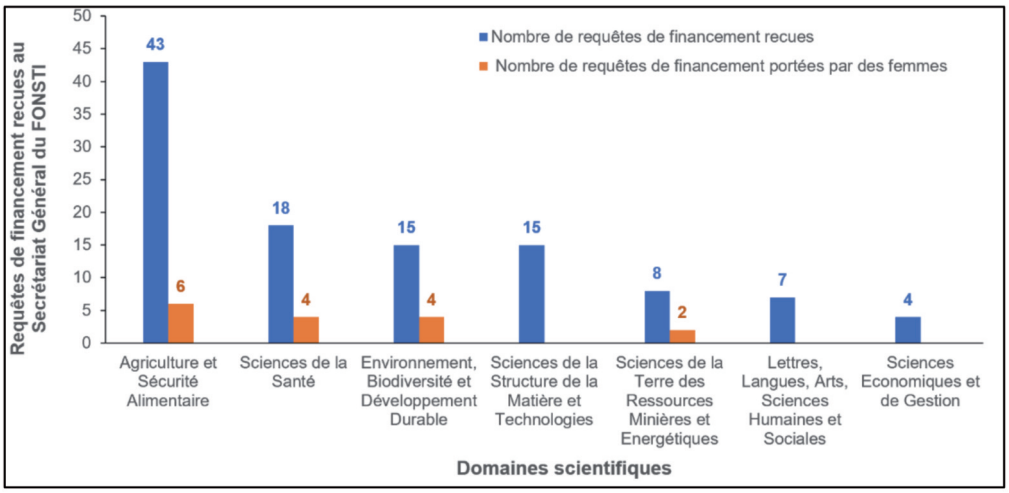

Figure 6: Répartition des requêtes de financement portées par genre et par domaine scientifique (1ère session 2020)

On peut regretter que sur un total de 10 lauréats à la première session 2020, le FONSTI n'enregistre aucune femme.

• 2ème session 2020

Sur un total de 26 dossiers reçus lors de la deuxième session d'appel à projets en 2020, 08 dossiers ont été portés par les femmes, soit un ratio de 30%.

Les graphiques ci-dessous renseignent sur la répartition des lauréats par genre et par domaine scientifique à la deuxième session de 2020.

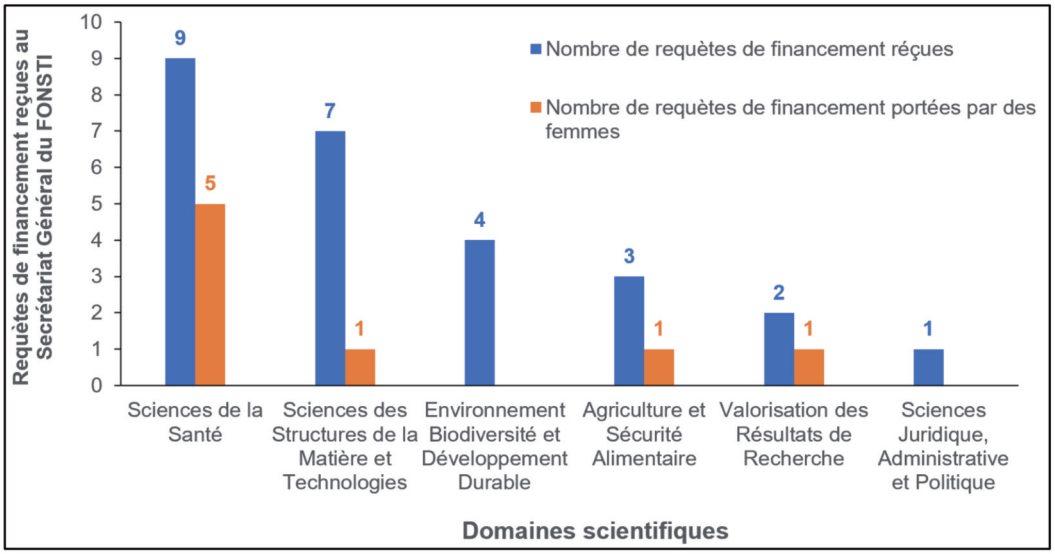

Figure 7: Répartition des requêtes de financement par genre 2020 (2ème session 2020)

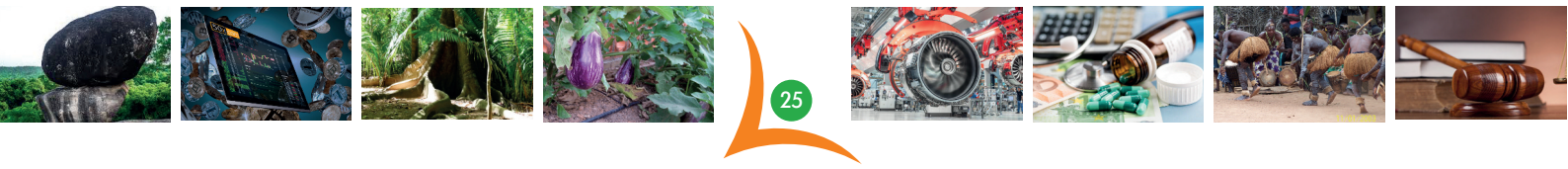

Sur un total de 05 lauréats à la deuxième session 2020, 03 sont des femmes, soit un ratio de 60%.

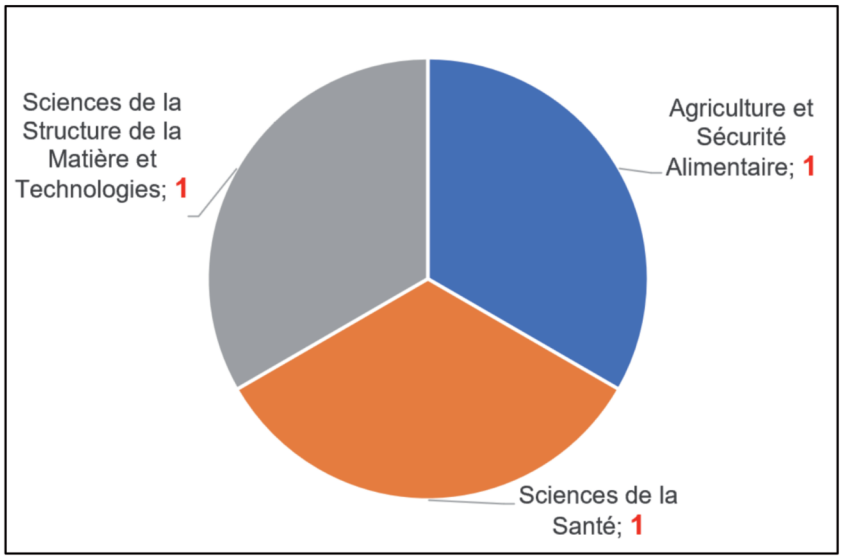

Figure 8: Répartition des lauréates par domaine scientifique 2020 (2ème session 2020)

• Cumul 2020

En 2020, le FONSTI a enregistré 24 projets soumis portés par les femmes sur un total de 136 projets reçus.

Les graphiques ci-dessous renseignent sur la répartition des lauréats par genre et par domaine scientifique sur l'ensemble des deux sessions de 2020.

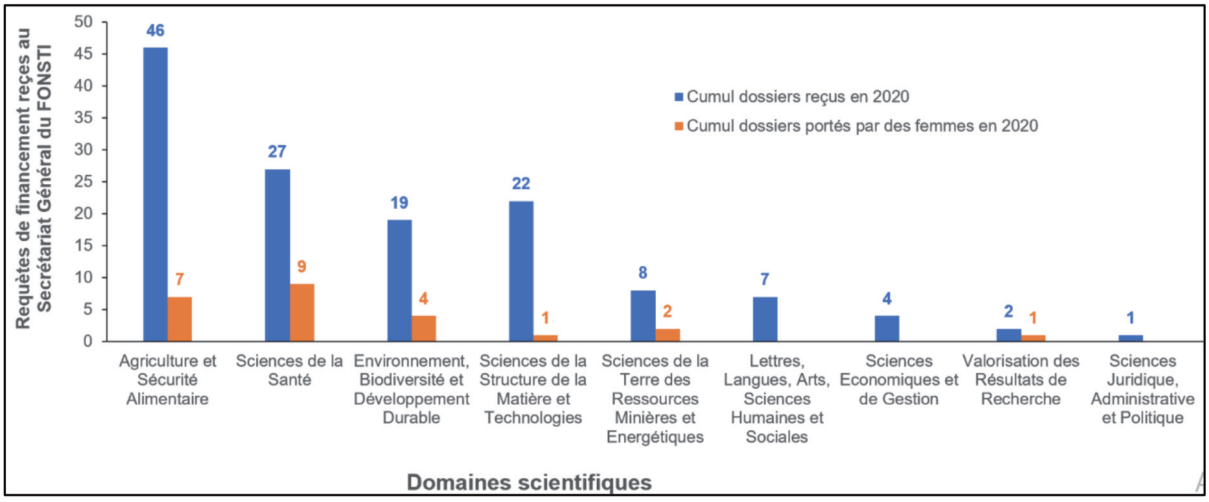

Figure 9: Répartition du cumul des requêtes de financement de 2020 par genre

AXE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES, ETUDES ET PARTENARIAT

II.6. Ateliers de formation

Le FONSTI a organisé deux (02) ateliers de formation en 2020. Ces ateliers de formation ont été organisés au profit des Enseignants-Chercheurs de l'Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

Formation des Enseignants-Chercheurs de l'UFR des Sciences Médicales sur le Montage de projets de recherche bancables les 20, 21 et 22 Octobre 2020 à l'UFHB

Formation des Enseignants-Chercheurs du Département de Philosophie de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales sur le Montage de projets de recherche bancables les 08, 09 et 10 Décembre 2020 à l'Institut d'Ethno-Sociologie.

II.7. Conférences

Au titre des conférences thématiques, le Secrétariat Général a initié une activité mensuelle de communication visant à accroitre la visibilité du FONSTI, à mobiliser la communauté scientifique et les innovateurs autour de thématiques liées à la Recherche Scientifique et à l'Innovation dénommée « **Les Mardis du FONSTI** ». Durant l'année 2020, le Secrétariat Général du FONSTI en a organisé trois (03).

Le Mardi 22 Septembre 2020, de 15h30 à 17h30, s'est tenu le premier webinaire du FONSTI. Cette rencontre qui avait pour *thème* « ***les Programmes Thématiques de Recherches du CAMES, leviers de développement de la recherche au niveau national et international*** » a été animée par le Secrétaire Général du CAMES, le Professeur Bertrand MBATCHI. Cette rencontre virtuelle a connu la participation de plus de 200 participants issus du monde universitaire tant au plan national d'international.

Le deuxième webinaire a été animé par Monsieur Isaac BAYOH, PhD et PDG de l'entreprise FUTURAFRIC. Le thème de ce webinaire était « ***Innovation et Entrepreneuriat : Comment développer un environnement favorable à leur éclosion en Côte d'Ivoire*** ». Il s'est tenu le Mardi 27 Octobre 2020. Ce sont plus de 100 acteurs du Secteur Privé au plan national et international qui ont assisté à cette rencontre virtuelle.

Le Mardi 24 Novembre 2020 a eu lieu le troisième webinaire qui avait pour *thème* : « ***Science, Société et Politique : Quels partenariats pour une Recherche Scientifique de qualité ? Exemple de la lutte contre la COVID 19*** ». Il a été animé par le Professeur Marcel TANNER, Président de l'Académie Suisse des Sciences et des Arts, et Membre du Conseil d'Administration du FONSTI.

II-8 Communication avec les partenaires

II.8.1. Presse

Dans le souci de mieux faire connaître le FONSTI et ses activités, plusieurs communications ont été réalisées par le biais de différents organes de presse. Ces communications médiatiques étaient relatives aux activités suivantes :

- La publication de l'annonce relative à la première session d'appel à projets lancée le 30 avril 2020
- La publication de l'annonce relative à la cérémonie de proclamation des résultats de la première session d'appel à projets.
- La publication de l'annonce relative à la deuxième session d'appel à projets lancée le 30 avril 2020
- La publication de l'annonce relative à la cérémonie de proclamation des résultats de la deuxième session d'appel à projets.
- Les publications relatives aux différents webinaires organisés par le FONSTI.

II.8.2. Edition et diffusion des revues scientifiques du PASRES

Le FONSTI a apporté son appui à l'édition des revues scientifiques du PASRES : la Revue en Sciences Sociales (**RSS PASRES**), la Revue en Environnement et Biodiversité du PASRES (**REB-PASRES**) afin de permettre aux Chercheurs des Universités et Centres de Recherche et aux lauréats du FONSTI/PASRES de publier dans ces revues.

Ces Revues scientifiques sont très appréciées dans les Universités et Centres de recherche. Elles font l'objet de plusieurs parutions et ambitionnent de se positionner comme des revues de référence auprès de la communauté scientifique nationale, régionale et internationale.

Pour l'année 2020, le FONSTI a apporté son appui à l'édition de sept (07) numéros : 04 pour la RSS PASRES et 03 pour la REB PASRES.

II.8.3. Cérémonie de proclamation des résultats de la 1ère session 2020

Au terme de l'appel à projets du FONSTI pour la première session 2020, le Secrétariat Général du FONSTI, en concertation avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a organisé la cérémonie de proclamation des résultats de ce premier appel à projets du FONSTI.
Ce sont au total dix (10) projets qui ont été retenus pour financement pour cette session.
La cérémonie s'est déroulée le 02 Octobre 2020 à l'Hôtel PALM CLUB de Cocody sous la présence effective de Monsieur Adama DIAWARA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
Madame Anne LUGON-MOULIN, Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, le Ministre Saliou TOURE, plusieurs députés et sénateurs ont participé à cette cérémonie.

SAVOIRS
Partager la culture scientifique

II.8.4. Présentation du FONSTI au Centre de Recherche Océanographique (CRO)

Le 13 octobre 2020, s'est tenu au CRO, un atelier de renforcement des capacités aux appels d'offres et à la gestion de projet de recherche.
Au cours de cet atelier, auquel a pris part le FONSTI, Dr SANGARE Yaya a fait une présentation sur le thème : Financement de la Recherche en Côte d'Ivoire : le cas du FONSTI.
Cette communication avait pour objectif principal de présenter le FONSTI aux chercheurs du CRO afin de mieux les outiller à l'élaboration de projets de recherche bancables.

II.8.5. Organisation de la Journée Mondiale de l'Enfance

Le 20 novembre 2020, le Secrétariat Général du FONSTI a reçu la visite des enfants de l'Association PRO-KIDS dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'enfance. Durant cette visite, le personnel du FONSTI s'est mis à la disposition de ses « petits invités » pour leur donner quelques informations sur son fonctionnement et ses activités. Une sensibilisation a été faite à leur attention afin de susciter l'intérêt pour la recherche, l'invention, l'innovation.

II.8.6. Atelier de validation des Programmes Nationaux de Recherche

Les 28 et 29 décembre 2020, à Grand-Bassam, s'est tenu un atelier de consultation de haut niveau organisé par la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (**DGRI**).
Le Secrétariat Général du FONSTI a participé aux différents échanges. Cet atelier avait pour objectif de procéder à l'élaboration de la feuille de route (2021-2023) des Programmes Nationaux de Recherche (restructuration, gouvernance, financement et suivi-évaluation).

II.9. Partenariat

Le FONSTI est résolument engagé dans une dynamique d'ouverture à l'international en vue de profiter des opportunités de partenariat Sud-Sud et Nord-Sud entre Organismes Subventionnaires de la Recherche. Dans cette optique, le FONSTI a intégré, en tant que membre actif, des réseaux de financement de la recherche en Afrique (Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche) et dans le monde (Conseil Mondial de la Recherche, GRC). Le Secrétaire Général du FONSTI est membre du Governing Board (Conseil d'Administration) du GRC.

Présentation de l'Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche Scientifique (IOSRS)

Science Granting Council Initiative (**SGCI**) ou Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche Scientifique (**IOSRS**) en Afrique subsaharienne est une initiative quinquennale qui vise à renforcer les capacités des Conseils Subventionnaires de la recherche en Afrique subsaharienne afin de soutenir la recherche et les politiques fondées sur des preuves qui contribueront au développement économique et social du continent.

Les objectifs de cette initiative sont de renforcer la capacité des conseils subventionnaires à :

1. Gérer la recherche ;
2. Concevoir et suivre des programmes de recherche basés sur l'utilisation d'indicateurs solides de la science, de la technologie et de l'innovation (**STI**) ;
3. Soutenir l'échange de connaissances avec le secteur privé ; et
4. Etablir des partenariats entre les conseils et les autres acteurs du système scientifique.

L'Initiative est financée conjointement par l'Agence Suédoise de coopération pour le Développement Internationale (**ASDI**), le Foreign, Commonwealth and Development Office (**FCDO**) du Royaume-Uni, le Centre de Recherche pour le Développement International du Canada (**CRDI**), la Fondation Nationale pour la recherche sud-africaine (**NRF**) et la Fondation Allemande pour la Recherche (**DFG**).

Présentation du Global Research Council (GRC)

Le Global Research Council ou Conseil Mondial de la Recherche est une organisation virtuelle, composée des chefs d'agences de financement des sciences et de l'ingénierie du monde entier, dédiée à la promotion du partage des données et des meilleures pratiques pour une collaboration de haute qualité entre les agences de financement du monde entier.
Le GRC a six objectifs qui sont les suivants :

1. Améliorer la communication et la coopération entre les agences de financement de la recherche ;
2. Promouvoir le partage de données et de bonnes pratiques pour une coopération de recherche de haute qualité ;
3. Offrir un forum pour les réunions régulières des chefs des conseils de recherche ;
4. Partager les opportunités et aborder les questions d'intérêt commun à l'appui de la recherche et de l'éducation ;
5. Être une ressource pour les institutions souhaitant contribuer à créer un paysage de recherche de classe mondiale ;
6. Explorer les mécanismes qui soutiennent l'entreprise scientifique mondiale et la communauté mondiale de la recherche.

A travers ces différents réseaux, le FONSTI a participé à des rencontres internationales visant le renforcement des capacités des Organismes Subventionnaires de la Recherche en matière de management de la recherche, de production d'indicateurs fiables en matière de Science, Technologie et Innovation (STI), de mutualisation des ressources destinées au financement de projets de recherche en partenariat, de partage d'expériences et d'échanges scientifiques sur des thématiques d'intérêt national, régional ou mondial.

Le FONSTI continuera, dans les années à venir, à consolider sa position dans ces réseaux internationaux afin de nouer des partenariats bénéfiques au profit des Inventeurs, Innovateurs, Chercheurs, Enseignants-Chercheurs de la Côte d'Ivoire.

II.9.1. Réunion virtuelle du Global Research Council (GRC) pour la région sub-saharienne

En l'absence des réunions annuelles et régionales régulières du GRC qui devaient avoir lieu cette année, une série virtuelle de webinaires régionaux a été développée pour les participants du GRC afin de discuter de la crise COVID-19, ainsi que de fournir une opportunité de connectivité régionale entre participants.

À ce titre, le FONSTI a été invité à participer à cette rencontre virtuelle organisée conjointement par la National Research Foundation d'Afrique du Sud (**NRF**) et le PASRES. Elle s'est tenue le 30 Novembre 2020.
Durant le webinaire, les différents participants ont discuté de la crise à COVID-19, en mettant particulièrement l'accent sur :

- L'exploration des domaines de recherche prioritaires et des questions les plus adaptées à la collaboration internationale,
- L'impact de la crise sur les organisations participantes au GRC et l'écosystème de recherche au sens large.

Par ailleurs, les différents participants ont échangé sur la **Déclaration de Principes** 2020 du GRC. Cette déclaration encourage les organismes de financement de la recherche, au plan mondial, à met l'accent sur l'engagement du public (dans l'identification des thématiques de recherches) et le financement des projets de recherche orientée vers la réalisation de missions bien précises vue que l'humanité est de plus en plus confrontée à des problèmes sociaux, économiques, politiques et défis écologiques à un rythme accéléré et à une échelle historiquement sans précédent. En effet, bien que l'intégration et la numérisation élargissent l'accès à l'information dans et entre les pays, nos sociétés devraient toujours être en mesure de comprendre la recherche scientifique, ses présupposés et ses hypothèses, ainsi que ses choix méthodologiques.

L'engagement du public offre ainsi la possibilité d'améliorer la relation entre la science et la société en permettant l'inclusion, en facilitant la participation, en élargissant l'intégrité de la recherche, en évitant les attaques injustifiées contre la science et en soutenant les investissements publics dans la recherche.

Ainsi, considérant que :

1. Les connaissances issues de la recherche financée par des fonds publics appartiennent au public.

2. L'engagement du public élargit l'éducation et la formation dans toute la société tout en favorisant l'inclusion et l'esprit critique entre tous les participants.

3. L'engagement du public élargit une participation significative et améliore la confiance dans l'expertise scientifique.

4. L'engagement du public prend diverses formes et pratiques qui peuvent inclure la participation d'une diversité de publics dans le partage des connaissances, la définition des priorités et perspectives de recherche, donner des conseils sur l'affectation des ressources et déterminer les résultats et les impacts de la science.

5. Bien que tous les domaines et domaines de la science puissent bénéficier de l'engagement du public, les accents pratiques varient entre des activités de recherche plus fondamentales et plus appliquées.

6. Les organismes de financement de la recherche constituent des intermédiaires privilégiés entre la recherche scientifique et les communautés en soutenant la recherche, en renforçant les capacités et les écosystèmes de connaissances, et en assurant une meilleure responsabilisation pour l'investissement des ressources publiques.

les Participants au GRC, dont le FONSTI, ont décidé de :

1. Reconnaître l'engagement du public comme des activités utiles et significatives facilitées entre chercheurs et leurs différents « publics », où la co-construction des connaissances est valorisée, et l'apprentissage mutuel génère des avantages pour tous.

2. Convenir que des approches spécifiquement ciblées et nuancées sont nécessaires pour maximiser la productivité d'engagement avec la science par les différents publics dans leurs domaines de connaissances respectifs.

3. Reconnaître les extensions dans les portefeuilles des agences de financement public pour inclure le financement de l'engagement publique.

4. Reconnaître qu'une mobilisation appropriée des ressources est nécessaire pour soutenir et faciliter davantage des engagements plus larges du public avec la science.

5. Accepter que la co-création de connaissances avec des publics variés ait lieu à toutes les étapes du processus de la recherche, y compris à un stade précoce : par l'identification et le développement de priorités et stratégies de recherche : en amont par l'implication des publics dans la recherche ; et en aval : par le bénéfice et la compréhension par le public de l'impact et de la finalité de la recherche.

6. Reconnaître que le partage de mesures de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour l'engagement du public aidera les agences de financement à s'adapter à leurs capacités organisationnelles et encouragera les partenariats interinstitutionnels.

II.9.2. Partenariat CRDI-FONSTI

Dans le cadre de son projet intitulé « ***Renforcement des capacités pour le financement de projets nationaux de recherche en Côte d'Ivoire*** » au titre de la Phase 2 de l'Initiative des Organismes Subventionnaires de la Recherche Scientifique (**IORS**), Le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (**FONSTI**) a signé un accord de partenariat avec le Centre de Recherches pour le Développement International du Canada (**CRDI**) pour le financement conjoint de projets de recherche sur les thématiques suivantes :

Thématique 1 : Santé durable (maladies tropicales négligées, y compris les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles graves)
Thématique 2 : Liens entre l'industrie et les universités
Thématique 3 : Utilisation de la biodiversité et les énergies renouvelables

Cet appel à projets devra être lancé en début d'année 2021.

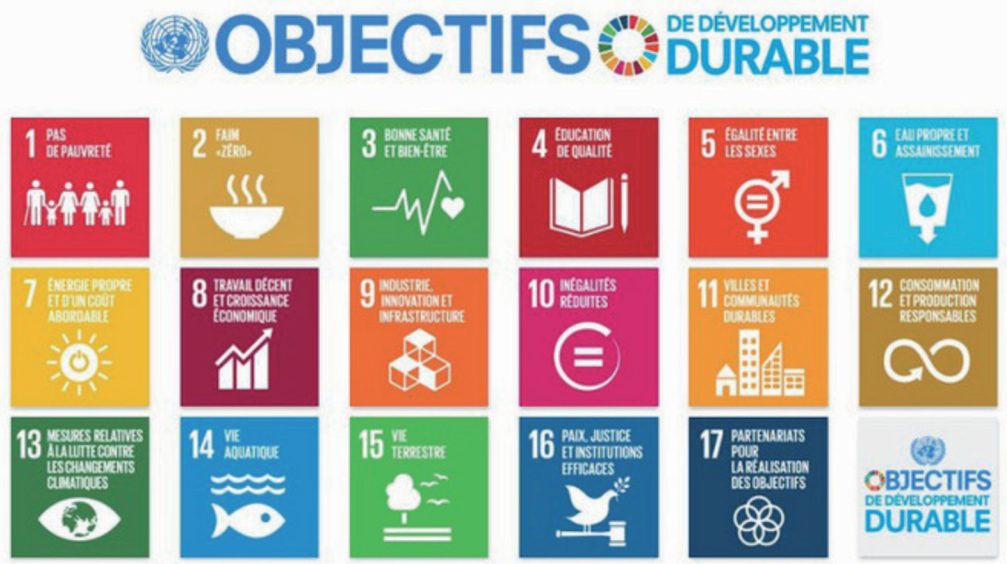

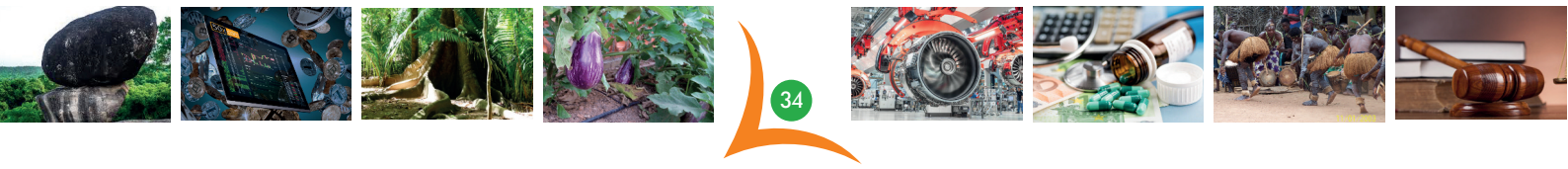

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES LAUREATS DE LA 1ère SESSION 2020

NONS ET PRENOMS	LIBELLE DU PROJET	TYPE DE PROJET	BUDGET FCFA	DOMAINES SCIENTIFIQUES
THIEMELE Deless Edmond Fulgence (Centre Suisse de Recherches Scientifiques)	Plantain Boost - Une méthode de lutte biologique intégrée et innovante contre le charançon pour l'intensification durable de la production de bananes plantain en Côte d'Ivoire	**Appliquée**	**13 200 000**	**AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE**
ZOUE Lessoy Yves Thierry (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY)	Valorisation de la mangue non exportée produits dérivés par la conservation et la transformation durables	**Développement expérimental**	**34 064 728**	
KOTCHI Koffi Joachim (CRE/Université Nangui ABROGOUA)	Mise en place d'un système d'information géographique rizicole pour l'amélioration du circuit du riz local en Côte d'Ivoire	**Appliquée**	**11 000 000**	**LETTRES, LANGUES, ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
KOUAKOU Konan Jérôme (Université Alassane OUATTARA)	Ressorts socio-anthropologiques et économiques des pressions anthropiques sur le Parc National de la Comoé	**Fondamentale**	**11 000 000**	
BAH Henri (Université Alassane OUATTARA)	Projet de recherche pour le renforcement de la résilience organisationnelle des entreprises ivoiriennes	**Appliquée**	**18 012 500**	
KONE Hugues (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY)	Gestion de l'information et éducation pour la santé en période de crise sanitaire de type COVID 19	**Appliquée**	**19 360 000**	
KONE Moussa (Université Jean Lorougnon GUEDE)	Problématique des ressources foncières et environnementales face à l'extension de la cacaoculture dans le Haut-Sassandra et le Tonpki en Côte d'Ivoire	**Fondamentale**	**13 480 000**	
SORO Yaya (Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny)	Valorisation des déchets de la filière cacaoyère en bioproduits à haute valeur ajoutée	**Appliquée**	**22 000 000**	**SCIENCES DE LA STRUCTURE DE LA MATIERE ET TECHNOLOGIES**
KASSI Ahon Jean-Baptiste (CURAT/ Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY)	La télédétection et les SIG comme outils d'aide à la gestion de la pêche : Evaluation des espèces de poissons pélagiques (sardinelles) et conduite opérationnelle des flottilles	**Appliquée**	**33 000 000**	**SCIENCES DE LA TERRE, DES RESSOURCES MINIERES ET ENERGETIQUES**
KONE Brama (Université Péléforo Gon Coulibaly/ Centre Suisse de Recherches Scientifiques)	Application de la spectrométrie de masse MALDI-TOF pour l'identification des helminthes intestinales, des schistosomes et du Plasmodium dans une zone endémique en Côte d'Ivoire	**Développement Expérimental**	**17 600 000**	**SCIENCES DE LA SANTE**

ANNEXE 2 : LISTE DES LAUREATS DE LA 2ème SESSION 2020

NONS ET PRENOMS	LIBELLE DU PROJET	TYPE DE PROJET	BUDGET FCFA	DOMAINES SCIENTIFIQUES
Prof FAULET Meuwiah Betty Epse AHONZO (Université Nangui ABROGOUA)	Evaluation du potentiel fonctionnel d'un bouillon naturel dans la prévention et le traitement du Syndrome Métabolique (SM) et amélioration de son procédé de fabrication	**Appliqué**	**29 700 000**	**AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE**
Dr BAMBA Abou (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY)	Etude ethnobotanique et pharmacologique des plantes utilisées dans le traitement du cancer de sein dans la région du Lôh-Djiboua (Côte d'Ivoire).	**Fondamentale**	**23 045 000**	**SCIENCE DE LA STRUCTURE DE LA MATIERE ET TECHNOLOGIE**
Dr OUATTARA Hadja Djeneba (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY)	Développement de nouveaux alicaments à base de fruits et légumes négligés sauvages locaux comestibles contre les maladies du diabète et de l'hypertension artérielle : optimisation de leur fonctionnalité par lacto-fermentation contrôlée et dirigée.	**Développement expérimental**	**18 150 000**	
Prof BALAYSSAC Éric (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY)	Evaluation préclinique des substances naturelles potentiellement antidiabétiques présentées sous forme améliorées et vendues par les tradipraticiens en Côte d'Ivoire (ESuNAFAT).	**Fondamentale**	**22 000 000**	**SCIENCES DE LA SANTE**
Prof KAKOU-NGAZOA Elise Solange (INSTITUT PASTEUR DE CI)	Apport des génomes viraux recombinants dans la surveillance moléculaire de la Covid-19 en Côte d'Ivoire.	**Fondamentale**	**21 000 0000**	

FONSTI
FONDS POUR LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL